

de ne plus parler de l'illustre écrivain comme il en parlait autrefois. La liberté de manifester les changements désintéressés qui s'opèrent dans son esprit est la garantie même de la sincérité d'un critique, et nous sommes d'autant moins disposés à méconnaître ce droit naturel, que nous avons nous-même exprimé jadis en toute conscience, sur diverses personnes et divers ouvrages des sentiments ou des idées qui ne sont plus exactement les nôtres.

Pour ce qui concerne M. de Chateaubriand en particulier, quoique sa mémoire nous paraisse toujours digne du respect que nous inspirait sa vieillesse, quoique les appréciations dont il est l'objet depuis sa mort nous aient fait éprouver plus d'une fois le sentiment qu'on éprouve en présence de l'iniquité, ces appréciations ne laissent pas que de nous avoir éclairé davantage sur les côtés faibles de son caractère et de son génie.

Une seule chose nous embarrasse un peu dans le dernier ouvrage de M. Sainte-Beuve. L'auteur semble y témoigner le désir que tout ce qu'il a écrit sur M. de Chateaubriand depuis 1834 jusqu'à sa mort soit considéré comme nul et non avenu, non point parce que ses opinions ou ses impressions d'alors se sont plus ou moins modifiées depuis, mais parce qu'elles ne comptent pas, parce que, durant cette période, "une influence aimable (on comprend qu'il s'agit de madame Récamier) l'avait, nous dit-il, tout à fait paralysé, et n'avait plus laissé place sous sa plume au jugement proprement dit. J'avouerai avec franchise, ajoute-t-il, que depuis cette heure je n'ai jamais été libre en venant parler en public de M. de Chateaubriand."

Il faudrait donc admettre que le passage plein de verve et d'élan que nous venons de citer, et quelques autres passages analogues qui tous en vérité nous semblent parfaitement sincères, ne représentent rien autre chose que le travail artificiel d'une plume *asservie et paralysée*. Pourquoi M. Sainte-Beuve, qui reproche parfois un peu durement à M. de Chateaubriand d'avoir manqué de sincérité parce qu'il a jugé différemment les mêmes personnes à diverses époques, paraît-il tenir si fort à nous persuader que lui-même, à une certaine époque, a écrit ce qu'il ne pensait pas ? Est-il bien sûr d'ailleurs de pouvoir, à si longue distance, affirmer que tout était factice dans un enthousiasme qui paraît si naturel ? L'*influence aimable* dont il parle, et que d'autres ont connue et subie comme lui, ne s'exerçait-elle pas de manière à communiquer plutôt qu'à imposer aux autres la sympathie ? M. Sainte-Beuve n'ajoute-t-il pas d'ailleurs que, même à cette époque, "il n'a pas toujours cédé ou qu'en cédant il insinuait ses réserves" ? Qu'il nous permette donc de subordonner ici la question de sagacité à la question de sincérité, et de défendre sa sincérité contre lui-même.

Il y a sans doute dans ses anciennes appréciations de M. de Chateaubriand des choses qui sont de pure com- plaisance, et qu'on serait mal fondé à lui opposer comme un argument sérieux ; mais ces parties-là se reconnaissent aisément. Lorsque, par exemple, en 1834, l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, après avoir abusé un peu de sa généalogie, en se donnant l'air de n'y pas tenir, se demande, en présence de M. Sainte-Beuve, si ce ne sont pas là des vanités déplacées à une époque démocratique, le critique, en homme poli, le rassure, déclare que "cette généalogie l'intéresse," et, réfutant les objections peu sincères d'ailleurs que l'auteur se fait à

lui-même sur ses prétentions nobiliaires malsonnantes, il s'écrie :

"Non pas ! dans M. de Chateaubriand, le chevaleresque est une qualité inaliénable ; le gentilhomme en lui n'a jamais failli, mais n'a jamais été obstacle à mieux. Béranger se vante d'être du peuple, M. de Chateaubriand revendique les anciens comtes de Bretagne ; mais tous les deux se rencontrent dans l'idée du siècle, dans la république future, et ils se tendent la main."

On comprend sans peine que c'est là un pur compliment, et l'on est disposé à sourire quand plus tard, M. de Chateaubriand étant mort, on voit le compliment de 1834 se changer en une critique sous cette forme un peu rude :

"M. de Chateaubriand commence par nous déployer en plusieurs pages, au moment de sa naissance, ses chemins et titres d'antique noblesse ; il est vrai qu'après cet exposé généalogique il ajoute : "A la vue de mes parchemins il ne tiendrait qu'à moi, si j'héritais de l'infatuation de mon père et de mon frère, de me croire cadet des ducs de Bretagne..." Mais, en ce moment, que faites-vous donc, sinon de cumuler un reste de cette *infatuation* (comme vous dites) avec la prétention d'en être guéri ? C'est là une prétention double, et au moins l'infatuation dont vous taxez votre père et votre frère était plus simple."

Un homme naïf, en lisant ces deux passages, dira peut-être : Ne valait-il pas mieux avertir en 1834 le vivant quand il pouvait encore profiter d'un avis, plutôt que de l'encourager dans un travers qu'on lui reprochera sévèrement quand il sera mort ? Mais on pourrait lui répondre par l'histoire de Gil Blas et de l'archevêque de Grenade, et, dans tous les cas, il est bon que les écrivains illustres qui lisent ou font lire leurs manuscrits dans des salons apprennent par cet exemple à distinguer entre des compliments et des jugements.

Mais les anciens écrits de M. Sainte-Beuve sur M. de Chateaubriand ne nous offrent pas seulement des témoignages de politesse sans importance auxquels il n'y a pas lieu de s'arrêter, ils ne nous offrent pas seulement l'expression d'un enthousiasme de jeunesse et de poésie que l'éminent critique aurait tort, ce nous semble, de répudier absolument : on y remarque aussi quelques pages très-belles et très-sérieuses sur le rôle politique et religieux de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. Ces pages portent certainement l'empreinte de l'admiration un peu outrée qui, en ce temps-là, était à l'ordre du jour par rapport à l'illustre écrivain, mais elles contiennent déjà quelques réserves qui témoignent de leur sincérité, et il suffirait de fortifier et d'étendre ces réserves pour obtenir un jugement plus équitable, à notre avis, que certains jugements postérieurs de M. Sainte-Beuve sur les mêmes points.

S'il nous arrive donc, en discutant les opinions actuelles de cet écrivain considérable, d'employer parfois contre lui le mode d'argumentation qu'il emploie souvent contre M. de Chateaubriand, c'est-à-dire d'opposer ses anciens jugements à ses jugements récents, ce ne sera pas pour nous donner le plaisir de le mettre en contradiction avec lui-même, c'est un plaisir que M. Sainte-Beuve déclare avec raison "chétif et puéril" ; ce sera uniquement parce que ses idées d'autrefois nous paraîtront plus justes que ses idées d'aujourd'hui.

Toujours est-il que, d'après les citations précédentes que nous aurions pu multiplier à l'infini, la génération